



TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DE LA MERULE

ANTI MERULE

PROPRIETES

ANTI MERULE est un liquide concentré curatif et préventif, diluable à l'eau, qui permet de traiter les bois et les murs envahis par la mэрule. Depuis plusieurs années, la mэрule est de plus en plus présente dans les habitations. Elle se développe (aspect mousse blanchâtre) principalement dans les locaux humide, sujet à une mauvaise ventilation et à un manque de luminosité. Ce champignon, le plus redouté et le plus destructeur, trouve sa source en s'attaquant au bois résineux ayant une humidité excessive ou accidentelle (entre 20 et 40%). Remarquablement organisée, la mэрule se développe en se nourrissant de la cellulose des bois qui se transforme en blocs et en poussières.

AVANTAGE :

- Ne tâche pas le bois
 - Ininflammable.
 - Facile d'emploi et économique.
 - Peut-être recouvert par toute finition usuelle (peinture, papier peint, colle et enduits).
 - A une action curative : bloque toute prolifération de la mэрule.
 - A une action préventive : empêche toute prolifération de la mэрule.
- Inodore
Efficace sur tous les supports.
N'attaque pas et ne détruit pas les supports.

DOMAINES D'APPLICATION

Toutes constructions en bois. • Supports poreux, les bois, dérivés celluloses et les murs. • Maçonnerie, pierre, enduit. • Les vides sanitaires, cuvelages et caves.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

Les supports doivent être sains, propres, dépoussiéré.

Travaux préparatoires :

Eliminer complètement les parties visibles du mycélium et des fructifications. Eliminer les bois, les cartons sujet à prolifération de la mэрule. Les parties du bois fortement attaquées doivent être remplacées et traitées. Enlever le crépi de finition jusqu'à au moins 1 m des endroits attaqués. Gratter les fissures murales. Avant traitement, si l'humidité provient d'une fuite d'eau, elle devra être supprimée. Améliorer la ventilation des locaux traités si possible. Une attaque par un champignon lignivore est toujours due à une humidité excessive du bois et des murs. Pour cette raison, il faut déterminer et éliminer, parallèlement au traitement fongicide, les défauts de construction qui sont la cause de la présence d'humidité

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.





TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DE LA MERULE

ANTI MERULE

Mise en œuvre :

Agiter avant dilution du produit. **ANTI MERULE** doit être dilué avant emploi 1 L pour 1 L d'eau. S'utilise au pinceau, au pistolet, au pulvérisateur. Mouillé sur mouillé en 2 fois jusqu'à saturation.

Pour le traitement en profondeur traiter en injection :

Forer des puits de diamètre 12 à 20 mm, de façon à couvrir la zone contaminée. Les trous sont espacés de 15 à 30 cm en général ; leur profondeur est de la moitié de l'épaisseur du mur.

Précautions :

Les ramifications ne sont pas toujours visibles, pulvériser du sol au plafond.

Les éléments ne devant pas être traités seront protégés.

Tous les déchets doivent être brûlés.

Application :

Matériel d'application : Pinceau, Pistolet, Pulvérisation, injection

Nettoyage du matériel : Eau

Diluant : Eau

Des dégâts risquent d'apparaître sur les supports traités à cœur et en surface dans les semaines qui suivent l'application d'**ANTI MERULE**; Faire le nécessaire pour la réhabilitation des matériaux.

CARACTERISTIQUES

Masse volumique :	1.00 ±0.05 g.cm ⁻³
Dilution :	1L pour 1L d'eau
Consommation :	3m ² / L de solution diluée en pulvérisation pour les 2 couches
20L de	solution diluée / m ³ en injection
Séchage (20°C – 65%HR) :	4-5 heures au toucher
Recouvrable :	24-48 heures
Conservation :	18 mois en emballage d'origine fermé

SECURITE D'EMPLOI:

Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr. • Ne pas appliquer en présence de denrées alimentaires. • Entreposer à l'abri du gel. • Produit biocide : TP8/10 Substance active biocide : Chlorure de benzalkonium, CAS : 68424- 85-1, 39,2g/L, Chlorure de didecyl diméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 9,6g/L.

*PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)*

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

